

Discours de Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn

Graulhet, 16 novembre 2019

Je vous remercie pour cette invitation et je suis ravie d'être là, ici, avec vous, et enchantée de la visite des deux crèches que nous venons de faire. Au-delà du plan pour la lutte contre la pauvreté qui prévoit d'augmenter fortement les places dans les crèches, ce matin en rentrant dans le Tarn je relisais les notes sur une autre stratégie, celle de la prévention et de la protection de l'enfance dévoilée il y a quelques semaines par le secrétaire d'État, Adrien Taquet.

Cette stratégie a été élaborée après des mois de concertation, des mois de déplacements et d'échanges avec les parents, les enfants, les travailleurs sociaux mais aussi les responsables départementaux. Cette stratégie a été élaborée face à un constat, un constat qui ne date pas d'aujourd'hui, mais qui est toujours autant inacceptable : celui d'une inégalité de destin qui existe, qui persiste, et qui se creuse.

Quand on sait que 500 000 enfants de moins de 3 ans vivent sous le seuil de la pauvreté, quand on sait que la prématurité est deux fois plus forte chez les enfants des salariés au service des particuliers que ceux des cadres, quand on sait que seulement 5 % des places de crèche sont pourvues par des enfants issus de milieux défavorisés, on doit dire stop, ce n'est pas acceptable !

Alors je ne vais pas vous expliquer tout ce qui est proposé dans ce plan des 1000 premiers jours, 1000 premiers jours parce qu'ils sont déterminants pour la construction de l'enfant.

Mais vous dire qu'il est nécessaire que nous ayons une stratégie pour la prévention et la protection de l'enfance parce qu'à cette inégalité de destin se rajoute des disparités territoriales très marquées.

Par-contre, quand je lis la description, Monsieur le vice-président de la communauté d'agglomération, le projet éducatif communautaire, je vous le dis, nous sommes largement en phase.

Pour la politique de la petite enfance, permettre d'offrir les possibilités aux parents de concilier la vie familiale et la vie professionnelle est une bonne chose. Car tout ce que nous avons pu voter pour remettre le travail au cœur

des préoccupations des français, pour valoriser ce travail, pour ramener les personnes éloignées de l'emploi - mais qui veulent, qui ont envie de travailler - vers un emploi, ne sert à rien si nous ne réglons pas le problème de la mobilité et le problème de la garde des enfants, ici, dans notre ruralité.

Il faut un aménagement du territoire pour un maillage de l'offre au plus près des citoyens afin de garantir un accès équitable et de qualité. Par ailleurs, la mise en place du « relais petit enfance », soit un guichet unique, pour les 15 crèches et les 191 assistantes maternelles de votre communauté d'agglomération, est une belle initiative.

C'est ce que nous faisons à chaque fois qu'il y a une réforme. Pour la loi Pacte pour les artisans, les commerçants... Nous avons voté un guichet unique pour que chaque personne qui veut créer ou modifier son entreprise n'est plus qu'un seul interlocuteur. Parallèlement, nous sommes en train de mettre en place les maisons « France service » qui est un seul point d'ancrage dans les territoires pour avoir à portée de main tous les services publics de notre quotidien. Donc, cette mise en place du « relais petit enfance » est une très très bonne initiative.

Ce projet, ici, de réaménagement donc des deux crèches pouvant accueillir plus de 80 enfants est une belle réalisation, et je félicite tous les partenaires financiers, bien sûr, mais aussi tout ceux qui ont contribué à sa réussite. Et j'en profite pour remercier tous ceux qui sont acteurs autour de la petite enfance, que ce soit la CAF ici représentée, que ce soit le département, mais encore tous les salariés qui travaillent dans ces crèches : Mesdames, à vous de vous saisir de ce bel outil pour le bien-être des enfants que vous accueillez. Je vous remercie.

Marie-Christine Verdier-Jouclas
Députée du Tarn